

A. IDENTIFICATION DU CANDIDAT			
NOM DE FAMILLE (À LA NAISSANCE)		PRÉNOM(S)	
DATE DE NAISSANCE	Année / Mois / Jour	M <input type="radio"/>	F <input type="radio"/>
ADRESSE			
VILLE		PROV	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE PRINCIPAL		AUTRE	
COURRIEL			
B. SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL			<input type="checkbox"/> SVP FACTURER MON EMPLOYEUR DIRECTEMENT
NOM DE VOTRE EMPLOYEUR OU DE VOTRE ENTREPRISE			
RESPONSABLE DE LA FACTURATION			
ADRESSE			
VILLE		PROV	CODE POSTAL
COURRIEL			TELEPHONE
C. CHOIX DE DATES			
8 JOURS DE FORMATION + 8 HEURES DE COACHING	COHORTE 54 À DISTANCE: DU 20 OCTOBRE 2021 AU 23 MARS 2022	COÛT :	3 400,00 \$
		TPS :	170,00 \$
		TVQ :	339,15 \$
		TOTAL :	3 909,15 \$
Veillez imprimer et envoyer ce formulaire par courriel à : dsefc@cegeplimoilou.ca			
CEGEP LIMOILOU / SERVICE AUX ENTREPRISES – M3I SUPERVISION 1300, 8^e Avenue, Québec QC G1J 5L5			
Je consens à être facturé le montant décrit à la section C.			
Signature du responsable de la facturation : _____		Date : _____	
Je confirme que les renseignements fournis sont véridiques. Je consens à ce que l'information fournie soit utilisée par le Cégep Limoilou dans le cadre du service aux entreprises et de la formation continue.			
Signature du participant : _____		Date : _____	
MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT			
L'inscription est payable dès le premier cours. Les frais doivent être acquittés en un versement sur réception de la facture. Les entreprises peuvent être admissibles à une subvention de Services Québec pouvant aller jusqu'à 50 %. Contactez votre conseiller du Cégep Limoilou pour en connaître les modalités.			
Les frais d'inscription sont remboursés à 100% si la demande est faite 10 jours ouvrables avant le début des cours. Aucun remboursement n'est effectué passé ce délai. Les personnes qui ont acquitté les frais d'inscription et qui s'absentent peuvent se joindre à un autre groupe pour compléter leur formation <u>lorsque des places sont disponibles</u> . Les substitutions de participants sont acceptées.			
La DSEFC se réserve le droit d'annuler la formation avant le début des cours. Les frais d'inscription sont alors remboursés.			